



# PROJET FÉDÉRAL

2020-2024

# SYNTHÈSE DU PROGRAMME FFLDA

## 2020 - 2024

### SOMMAIRE

<b>A. LA METHODE</b>	<b>3</b>
<b>B. LA GOUVERNANCE</b>	<b>5</b>
<b>C. CULTURES ET TERRITOIRES</b>	<b>11</b>
<b>D. HAUT NIVEAU ET HAUTE PERFORMANCE</b>	<b>17</b>
<b>E. DEVELOPPEMENT</b>	<b>21</b>
<b>F. ACTIVITES ET TRANSMISSION</b>	<b>24</b>
<b>I. État des lieux (superficiel, partiel, toujours à compléter)</b>	<b>30</b>
1. Une forte tradition de « formation » à la FFLDA en panne...	30
2. Une formation (politique et managériale) de cadres dirigeants qui peine à se construire.	31
3. Une cohérence de la politique de formation fédérale à relancer	32
<b>II. Bases d'un schéma directeur pour le développement « RH politiques et managériales » à la FFLDA</b>	<b>34</b>
1. 4 enjeux autour des « publics cibles »	34
2. Mise en œuvre	35
<b>III. Un projet d'actions prioritaires :</b>	<b>36</b>
1. Définition et objectifs généraux	36
2. Organisation et procédures :	37
3. Forme et contenu pédagogique	37
4. Financement	38
	<b>40</b>

La FFLDA **propose** une démarche reposant sur la contribution de chacun pour l'élaboration d'un projet de fédération.

La FFLDA **repose** sur une vision des Luttes comme un monde propre, du local à la « PLANETE LUTTE » dont une des expressions majeures est la Fédération Internationale (UWW)

La FFLDA **dispose** d'un projet en appui sur cinq piliers, soit un programme en dix mentions prioritaires, à amender, à provoquer et à confirmer !

- 1 projet
- 5 piliers
- 10 mentions prioritaires

## LES 5 PILIERS DU PROJET FÉDÉRAL (LES UNIVERS)

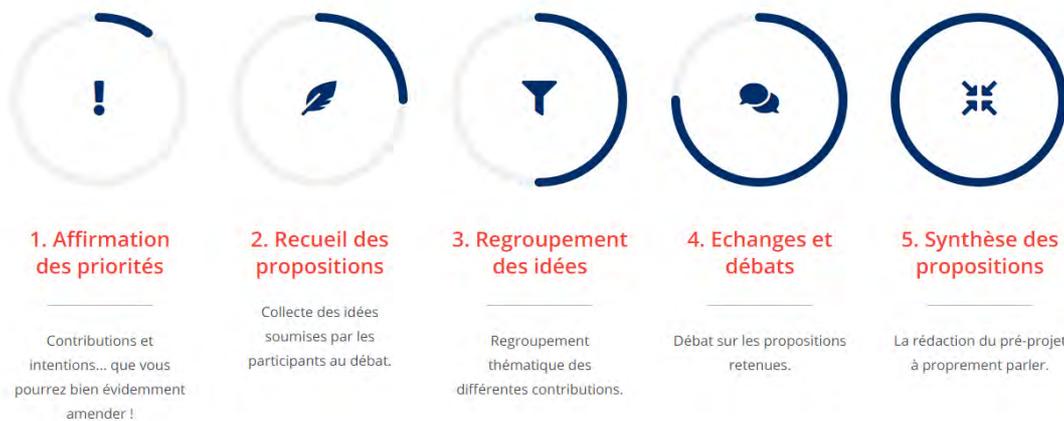


## A. LA METHODE

### LES DIX MENTIONS PRIORITAIRES



### DU PROJET AU PROGRAMME



## I. Diagnostic

Un état des lieux au seul service de l'élaboration d'un projet fédéral pour demain.

Depuis de nombreux mois divers travaux sont menés avec pour objectif de poser un diagnostic de la situation des disciplines de lutte et de la fédération en 2020. Cet état des lieux se veut hors influence et au seul service de l'élaboration du projet fédéral de demain. Il s'agit de photographier les moments de notre histoire et d'en faire émerger les évolutions les plus adaptées. Il est proposé de ne considérer que les éléments observables et de les comparer aux attentes énoncées par la gouvernance fédérale et/ou institutionnelle (ministère) de ces dernières olympiades.

## II. Les possibles/propositions

Dans le cadre de la campagne, le collectif pour les luttes en mouvement a ouvert à tous un espace d'expression des idées ( <https://lesluttesenmouvement.fr> )

Le mouvement s'est enclenché, tel sur le tapis de lutte, bien avant l'action. Aussi nous avons invité, dirigeants, clubs, licenciés, partenaires... à changer le mode opérationnel de l'élaboration du projet fédéral. Un projet de fédération ne peut être la seule expression de ce que nous attendons du rôle de chacun ! Le site internet ABC, a été dédié à la campagne. Il a offert un espace pour porter les idées, les attentes et les espérances. Le site « pour les luttes en mouvement » a ouvert les portes et permet à la FFLDA d'enclencher une alternative pour des luttes rassemblées et partagées.

## III. Projet fédéral validé

### Échanger, partager, débattre et valider

Le mouvement s'est engagé en juin 2020, il a fait l'objet d'échanges et de partages (à minima, une visio-conférence par région). L'Assemblée générale du 19 décembre a soutenu le projet en élisant, à plus de 75% des voix, l'équipe, initiatrice du mouvement. Elle compose la majorité des membres du bureau et des présidents de région.

## IV. Projet fédéral confirmé, du projet au programme

### Première convention nationale des clubs FFLDA pour confirmer le projet, s'engager et mutualiser

Chaque représentant des clubs sera invité à confirmer le projet fédéral dans sa dimension opérationnelle (programme d'action), objectif par objectif et priorité par priorité. Il s'agit de « conventionner » chaque acteur (clubs, comités départementaux, comités régionaux) dans son engagement le plus régulier. L'enjeu est de respecter et de mutualiser toutes les énergies indispensables pour le bénéfice certain d'un héritage à programmer. Cette première convention nationale fera l'objet d'un temps de réflexion et de partage en amont de l'Assemblée Générale programmée 14/15 mai 2021.

## B. La gouvernance

### 1. Un sport encore confidentiel en France malgré une reconnaissance internationale indéniable (4ème discipline olympique au nombre de médailles attribués et 5<sup>ème</sup> sport le plus pratiqué dans le monde)

Pourquoi notre sport est-il aussi confidentiel en France ? Pourquoi une telle notoriété à travers le monde, une telle puissance symbolique, mythique, historique, olympique s'arrêtent-elles à nos frontières ? Pourquoi cette discipline, premier sport professionnel fin 1800 disparaît-elle plus tard de l'organisation professionnelle du champ sportif et du sport spectacle ?

Vous l'aurez compris **ce ne sont pas les pourquoi qui manquent** mais plutôt les analyses validées, académiques si possible, qui permettent de dépasser les sempiternelles raisons justifiant les échecs.

### 2. Peu de travaux sur la lutte

Si le monde de l'enseignement en EPS a eu soin d'investir la lutte à de nombreuses périodes, on ne peut en dire autant pour les différents domaines de recherches que sont l'histoire, la sociologie, enfin toutes les sciences humaines. La conséquence est nette. L'absence de travaux dirigés par les Universités et l'absence de commandes inspirées par les gouvernances successives de ces trente dernières années a rendu difficile l'expression d'une vision éclairée en matière de projet sportif. Constat d'autant plus frappant si l'on prend en référence la longévité de la plupart des gouvernances FFL et plus tard FFLDA.

*Comme si conduire à l'aveugle, excluait toute obligation d'évaluation et de remise en question !*

Concernant la partie sportive, technique et pédagogique, l'absence de document de référence durant la période de 1800 à 1940 aura sans doute pénalisé la discipline. Il est nécessaire de relever qu'à partir des années 70 jusqu'aux années 90, le « double projet » via l'INSEP, a permis à de nombreux lutteurs d'embrasser la carrière de professeur d'EPS, de sport ou par le biais des brevets d'état d'intégrer des collectivités locales.

La conséquence fut visible tant dans la dimension de production de thèses et d'outils pédagogiques que par les profils de cadres techniques d'État en responsabilités au sein des comités ou de la DTN (CTR, CTS, DTNA et DTN).

### 3. Le refus du sport spectacle comme de la professionnalisation

Apparentée à la « triche » et au « chiqué », le sport traverse les gouvernances fédérales depuis les origines. Tel un traumatisme de l'enfance jamais exprimé ce comportement, plus ou moins assumé, nous tient à l'écart de toutes les opportunités en lien avec l'évolution de la société du monde moderne. Nous savons pourtant que la Fédération Française de Tennis s'est inspirée de l'organisation professionnelle de la lutte et de son déclin début 19ème. Il s'agissait d'apprendre des pionniers afin de prévenir des dérives et des écueils

#### 4. Les opportunités d'accueillir des disciplines de combats

...Le judo dans les années 60, Sambo plus tard, comme la reconnaissance des pratiques traditionnelles et culturelles telles que les luttes africaines, voir la mère des luttes occidentales, le GOUREN, ne sont guère évoquées comme une éventualité de développement.

Sujets tabous, comme dirait l'autre, au mieux sujet pris à la dérision.

*« On ne va pas nous la faire, le petit qui fait tomber le grand, les catas, les grades, ... distractions à vocation commerciale (judo) »*

Aux pires sujets ignorés. Des gouvernances drapées dans une forme d'élitisme de la pratique dite « historique » mais sans connaissance ni respect de ces origines (Gouren, lutte à main plate, règle infra cingulum, etc...).

##### ✓ Aujourd'hui encore ces sujets restent discrets

Peu ou pas de réflexion sur un projet global ni de transversalité ou de mutualisation des forces pour des innovations souhaitables.

La dernière actualité d'une certaine incapacité à se saisir ou non d'une opportunité fut à l'occasion de la candidature FFLDA sur le sujet du MMA. L'offre « d'accompagnement » reposait essentiellement sur une « légitimité » technique. Certes, une légitimité grandement justifiée mais qui n'intègre pas le désir d'histoire partagée ou à partager ni une vision possible pour évoquer les bénéfices ou les pertes à envisager au profit ou aux désavantages des deux entités !

##### ✓ A l'origine de la transmission des techniques sportives se tenait la Lutte

Pour être plus juste il faut associer les Joutes. Ces jeux représentaient des « activités de distractions » du plus grand intérêt. Elles sont référencées très tôt dans divers récits et dès le 17<sup>ème</sup> il est identifié des hommes qui parcouraient les routes pour mener des travaux (compagnonnage et travaux des champs...). Ces itinérants, friands de ces jeux, s'attribuaient souvent trois surnoms : celui du compagnon, du jouteur et du lutteur. Ils se défiaient à chaque occasion et se transmettaient culture et savoirs sous la forme compagnonnique du Maître vers l'Apprenti.

- ✓ **Nous voilà, pilier et fondateur de l'idée même de la transmission du fait sportif, et pourtant...**

Et pourtant, aucune gouvernance depuis plus d'un siècle ne donne une place prépondérante à cette dimension. A l'exception de la période évoquée précédemment, présence de nombreux professeurs d'EPS, qui a promu une certaine nécessité à qualifier l'encadrement, aucun document ne permet d'identifier le passage du projet de développement fédéral à la nécessité de formation des acteurs concernés.

Les obligations ministérielles intègrent depuis les années 60 les qualifications pour encadrer contre rémunération. Le Projet Fédéral (développement et performance sportive) repose sur l'exacte **traduction de la vision posée : en compétences et expériences requises** pour réaliser les objectifs visés au profit **d'une offre de formation adaptée et singulière**.

Le fameux triptyque : **emploi** (vision), **qualifications** (compétences et expériences requises), **formation** (adaptation aux attentes et développement personnel), au seul service d'une fédération en mouvement.

L'histoire du sport montre clairement que l'absence d'une culture de l'ingénierie de formation professionnelle puis de l'offre formative est le frein majeur pour une présence efficace dans le champ de concurrence de l'offre sportive. Dans une période de mutation majeur des attentes de chacun : publics, institutions, partenaires, territoires... peut-il y avoir la moindre lacune en ces domaines ?

**Toute espérance concernant l'interaction naturelle**, entre le résultat mesuré (médailles et titres) et la réussite d'un projet sportif bien mené, les deux réunis assurant le développement quantitatif et qualitatif d'une fédération est mis à bas à l'analyse des faits sur un siècle et demi d'activités.

Nous nous en doutions, mais la lecture de notre discipline en la matière est un cas référence. La traversée de différentes périodes avec des résultats sportifs (Europe, Monde, Olympique) ou des prestations vitrines de l'événementiel (championnats du monde, spectacles cirque d'hiver...) **sont, de toute époque, non génératrice** de développement (notoriété comme gestion). Voire dans certains cas nous mesurons aisément des conséquences à effets de perte d'honorabilité, de confusion des genres, et de stagnation, voire de diminution des effectifs comme des capacités d'accueil !

Cinq points d'accroches pour, peut-être, **visualiser différemment une trajectoire fédérale de plus d'un siècle**. L'identification d'une forme répétitive des mêmes comportements à travers le temps, résonne comme l'expression sans cesse renouvelée, d'un complexe d'infériorité face à nos forces (universalité, culture, intemporalité, performances, modernité). Dans le cas de l'entêtement à reproduire des échecs nous percevons les travers d'un manque de méthodologie (vision, projets, évaluation). Enfin la problématique dite « de conflit des intérêts » (si minimes soient-ils) réduit aussi la capacité à la remise en question et à la ré-interrogation de l'objet même d'une fédération.

*Comment alors assumer d'où l'on vient, ce que l'on est et ce qu'on l'on crée ?*

*A nous de créer, et de proposer de servir autrement nos causes !*

*Si nous cernons le pourquoi faire les choses autrement, alors nous débattons du comment !*

## 5. Rappel sur la gouvernance

Le projet de la FFLDA repose sur une analyse et des constats de la situation fédérale actuelle. Ce travail ne s'appuie que sur les différents états livrés par la gouvernance en place après plus de 10 ans d'exercice. Afin d'éviter toutes considérations subjectives, à propos d'actions conduites durant les dernières olympiades, nous prenons soin de ne retenir que des indicateurs factuels en lien avec les différentes actions menées et les effets de celles-ci.

*Une évolution du mode de gouvernance à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui est indispensable au développement des activités fédérales en tenant compte des enjeux sociétaux actuels.*

Comme il est souvent dit, « **gouverner c'est manager** ». Cela signifie donc : imaginer, projeter, choisir, décider, animer, accompagner, créer, évaluer, rectifier... imaginer, projeter, choisir !

Un circuit en boucle continue certes classique, mais pour la FFLDA cette dynamique de la gouvernance semble réduite au seul opérationnel des techniciens de la Direction Technique Nationale, par ailleurs remarquables techniciens tant par leurs engagements que par leurs compétences. Comment pourrait-on mener les directives gouvernementales dans les domaines de l'éducation, du développement, de la santé et de la performance sans l'apport de ces cadres et des bénévoles des clubs responsables ?

« La gouvernance », au sens politique et stratégique d'une fédération comme la FFLDA, confondrait à bien regarder, les deux notions que sont : **management collectivement assumé** avec **conduite autoritaire d'obligations régaliennes**. Il est fait ici référence à l'actuel manquement des élu.e.s. s tant dans la nécessité de poser collectivement une vision de leur (s) discipline(s) sportives que dans la capacité à fédérer autour d'un projet.

La FFLDA a, de façon accélérée depuis trois mandats, empilée des actions sans réel fil directeur en dehors de tentatives de réponses aux injonctions gouvernementales (radicalisation, dopage, mœurs, mixité, place des femmes...) et de la mise en œuvre des obligations d'actions conventionnées par le ministère (ANS) et sous l'autorité actuelle d'une Directrice Technique Nationale.

Il semble toujours plus aisé de traiter du « **qui fait quoi ?** » plutôt que du « **pourquoi le faire et comment le faire ?** ». L'exemple récent sur ce sujet est visible dans les propos du Président sortant qui, pour motiver son désir de se représenter, se déclare « **responsable des effets conséquents d'un projet échoué** (dépôt de bilan et plan de sauvegarde faisant suite aux championnats du monde 2017) et donc, pas concerné lorsqu'il s'agit d'en appréhender les causes.

**L'inconvénient majeur d'une telle conduite est le manque de repères et la perte de sens.** Défaillances qui laissent la plupart des acteurs dans l'isolement et en perte de confiance sur le sujet de leur fédération. Ce comportement se mesure aisément actuellement : absence de dynamique de résultats, stagnation des licences et du nombre de clubs, désintéressement de la vie fédérale et enfin clivages réguliers à défaut de synergie et de solidarité.

Le plus désolant est le manque d'une vie démocratique qui se traduit par l'absence de débat et de propositions contradictoires. L'effet majeur se traduit par une forme de soumission à l'existant comme une fatalité. D'autres conséquences, en lien avec l'absence de toute obligation d'un résultat mesuré et évalué, semblent **se nicher aussi dans un « clientélisme » outrancier et naïf. Il s'agit, afin de maintenir l'existant, d'octroyer à certain des petits avantages et opportunités, plutôt que de créer l'union autour d'un intérêt général partagé.**

Le collectif ABC propose de muter de l'ERRANCE à la GOUVERNANCE. Une mutation en 4 déclinaisons :

### ✓ **Gouvernance = performance**

Au sens même de la conduite vers les médailles des lutteuses et lutteurs, il s'agit bien de s'appuyer sur une méthodologie du projet. Une organisation fédérale doit être à l'image même de ce qui est attendue pour atteindre les objectifs de la haute performance : vision, projet, objectifs, évaluation, programmation, lisibilité, partage, mutualisation, dynamique de groupe, éthique, équité...

Tous les acteurs de notre monde fédéral sont des richesses et des potentiels qu'il faut explorer et mutualiser. Les élus, les salariés et les cadres techniques veulent poursuivre le même but et c'est avec cette réflexion sur le travail ensemble que nous atteindrons les objectifs partagés.

**Nous proposons l'union** de chaque niveau, clubs, comités régionaux et instances nationales pour l'élaboration finalisée d'un projet fédéral déclinable du local au national.

Notre objectif est de permettre la rencontre des idées et de donner la parole à ceux qui portent au quotidiens nos disciplines : **une convention nationale des clubs et comités organisé en mai 2021 permettra de finaliser le projet 2021/2024.**

**Nous proposons la modernisation de la vie démocratique**

Notre objectif est de faire évoluer les statuts afin d'intégrer de nouveaux équilibres en veillant à la représentation de chaque acteur fédéral, du licencié au comité régionaux en passant par les clubs et les comités départementaux.

***Notre objectif est de renouveler les gouvernances, dans la fluidité et de limiter les postures clientélistes. La présidence sera limitée à deux mandats successifs.***

**Nous proposons que de nouvelles technologies** permettent une participation active des clubs dans la vie fédérale. Une réflexion sera menée pour la mise en place d'un système électronique qui permettra l'organisation des votes et consultations référendaires.

***Notre objectif est d'apporter aux clubs et comités des solutions concrètes assurant leur développement et la pérennisation de leurs activités.***

## ✓ Gouvernance = semence

L'ambition d'un porteur de projet responsable repose en premier lieu sur sa capacité à transmettre. Une fédération n'appartient qu'aux adhérents qui la composent. C'est à ce titre un devoir, pour des élus en place, que de préparer les relèves possibles. Si les Directions Techniques veillent aux pépinières de champions à venir, les dirigeants ont à charge de former les gouvernances de demain.

**Nous proposons**, vu le caractère d'urgence que revêt une fédération ayant abandonné toute notion de passation, **un mandat d'accompagnement**. Il s'agit de préparer dans le mandat à venir l'héritage de 2024. Bien entendu nous évoquons chaque chantier qu'il soit en termes de ressources financières mais aussi de ressources humaines susceptibles de saisir le rebond positif de l'après Jeux ! Dynamique vitale qui commence par la tête de liste Lionel LACAZE qui inscrit son engagement sur un seul mandat.

**Notre objectif est de contribuer à préparer un.e futur.e candidat.e à la Présidence ainsi que des candidates et candidats aux gouvernances à venir.**

## ✓ Gouvernance = résilience

Au même titre que l'entraîneur ou l'athlète, lutteuse et lutteur, une gouvernance ce doit d'être résiliente. Son adaptation aux coups et forces contraignantes comme illustré ces derniers mois, tient à sa capacité à unir des compétences diverses et bien entendu à accepter de s'entraîner en acceptant confrontation et débat. Les femmes et les hommes de la mer ont pour habitude de dire que c'est en temps calme que l'on s'entraîne et en mer forte que l'on se mesure. Il en est de même sur les tapis et dans les gouvernances. Celle à venir est annoncée par vent de force 6 !

**Nous proposons**, en soutien des président.e.s de régions, une équipe à fortes expériences personnelles et professionnelles. Des femmes et des hommes engagés et entraînés qui ont fait leurs preuves à diverses occasions avec à la clef bon nombre de succès.

**Notre objectif est, face aux opportunités réduites tant en raison de la situation fédérale actuelle qu'en raison des conséquences dues à la crise sanitaire, d'apporter aux clubs et comités des solutions concrètes assurant un réel développement.**

**Notre objectif est de valoriser la palette des compétences que génère notre sport plutôt que d'attendre les résultats et le développement des plaquettes événementielles et communicantes !**

## ✓ Gouvernance = délivrance

Il s'agit de porter un projet dans son intégralité et d'en rendre compte, le délivrer, au final en veillant au respect des objectifs poursuivis et des indicateurs de références comme ceux de la gestion, du développement et de la temporalité.

**Nous proposons** la création d'un **Conseil de Surveillance Indépendant** composé de personnalités issues du monde des luttes et y siégeant pour leurs compétences et expériences.

Notre objectif est de séparer les fonctions de gestion, de décision et de contrôle pour une transparence totale des activités économiques et financières (avec la mise à disposition des pièces comptables) de la fédération.

## C. Cultures et territoires

### « La France, Terre de la Victoire des Luttes »



*Sculpture réalisée par Bernard DUCA et offerte à l'occasion des championnats du Monde de 1987 à Clermont Ferrand à la FILA pour ses 75 ans.*

La FFLDA se caractérise par la diversité, sociale, culturelle et territoriale de ses publics féminins comme masculins. Ce remarquable patchwork représente une palette d'expertises et de ressources exceptionnelles. Pour les thématiques relevant de « la culture et de la sociologie des pratiques », diverses personnalités nous font bénéficier de leurs trajectoires significatives d'athlètes, entraîneurs, universitaires et chercheurs dans différentes fédérations, institutions et ministères. La mutualisation, de ces expériences et de ces expertises, permet d'aborder avec sérénité et compétence la plupart des thématiques majeures en relation avec le développement territorial des pratiques culturelles et socio-sportives. Les chemins à tracer pour participer à l'amélioration des offres éducatives au profit du plus grand nombre et, dans le respect de la singularité des territoires sont les balises de référence d'une vision éclairée de nos pratiques.

## ✓ Quelle histoire !

Comment aborder une telle réflexion sans traverser les « Histoires » de nos disciplines ? Bien que cela ne soit ni le lieu ni le moment d'être exhaustif sur le sujet nous allons nous autoriser un survol de faits, d'une certaine façon, fondateurs de ce que sont « Les Univers des Luttes d'aujourd'hui ». Nous aimons penser que la Lutte a traversé le temps et l'espace depuis que l'Homme est. Pour nous, plus humblement, nous retiendrons que la lutte fut très tôt présente sur les territoires ruraux comme urbains. Si le mythe du camp du drap d'or avec une passe de lutte entre François 1er et Henri VIII occupe toujours la une des légendes fondatrices, il reste utile de noter que les écrits sur le sujet valident bien que les pratiques étaient à l'adresse des aristocrates autant qu'à celle des gueux.

Ainsi la lutte française ou classique, « garde relevée », mobilisait les Hommes de la noblesse bourguignonne du 15e siècle, pour un affrontement hautain et digne.

Alors que « l'attrape ce que tu peux » semblait ne concerner que les joueurs des champs et des rues. D'un côté les prémisses de la Gréco-Romaine, avec l'interdit de l'attaque « infra cingulum » (en dessous de la taille), de l'autre le combat universel et intemporel (Grèce antique, Egypte ...) dénommé fort à propos « La Libre ».

*C'est un français, Rossignol ROLLIN, qui codifia début 1800 la forme de Lutte qui sera nommée, en toute simplicité, le style Gréco-Romain.*

Ce qui ne manque pas de sel d'ailleurs, car cette référence académique d'une époque culturelle très à la mode, ne correspond pas du tout aux pratiques en usage dans les temps évoqués de la Grèce antique.

Les représentations sur les temples et stades (pyramides et jeux antiques) font clairement la part belle à la lutte, la bien nommée : libre !

*Ce style d'ailleurs ne connaît guère de concepteur référencé, pas plus en France que dans le monde.*

La « Libre » semble naître d'une pratique universelle codifiée, chemin faisant, à travers le temps et l'influence des multiples luttes traditionnelles. Pour ce qui demeure le sujet de réflexions, « culture et territoire », nous retiendrons que le style libre s'est répandu dès le 17ème, à travers la France essentiellement par le biais des travailleurs issus des lointaines contrées que sont les pays méditerranéens et africains. Le compagnonnage, les bâtisseurs de lieux de culte comme les ouvriers des champs essaimèrent tout au long de leur périple à travers l'hexagone les techniques de luttes traditionnelles. Ils contribuèrent ainsi à l'identification de ce qui devint fin 1800 le « catch-as-catch-can », puis le freestyle, soit : la lutte libre.

### ✓ Des pratiques culturelles aux intentions éducatives et sociétales

Après la seconde guerre et sans doute grâce à la dynamique dite « du temps libre », des loisirs et (déjà) du bien-être et de la santé, les gouvernements successifs annoncent leurs préoccupations sur le sujet des pratiques sportives. Il faut tout de même patienter un peu, Pierre Mazeau (l'accès aux activités de pleine nature) puis Roger Bambuck (la fonction éducative par le sport et la professionnalisation) pour véritablement voir apparaître des commandes publiques sur les sujets de l'éducation. Des étapes fondatrices d'une relation conventionnée avec l'état, puis plus tard les collectivités, pour élargir le sens même des pratiques en leur donnant une dimension humaniste. Bien entendu le mouvement sportif a fait son possible pour répondre aux exigences assénées par les forces publiques et politiques. Le CNOSF en tête, chacun tente, depuis plus de 4 décennies, de justifier au plus près de sa capacité à produire de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé au bénéfice d'une société fragilisée par les temps modernes et par la médiation d'un outil disponible et docile : le sport.

Sur ce sujet, la Fédération, (FFL hier et aujourd'hui FFLDA), n'a pas failli à sa mission. **La plupart** des comités départementaux et régionaux comme chaque direction technique nationale depuis les années 70, s'est appliqué à répondre au plus juste aux commandes institutionnelles. Parfois même il fallait « obtempérer », eu égard aux injonctions ministérielles pour une lutte exemplaire, face aux dérives sociétales majeures de ces dernières années.

Ainsi, en Île-de-France comme dans les grandes métropoles, la lutte et ses bénévoles sous l'impulsion des CTR a pris soin d'occuper une place reconnue au titre de discipline « exemplaire ». Glissant d'un versant purement comportemental, (insertion par le sport, lutte contre les incivilités) vers des intentions plus sociales (citoyenneté, mixité) pour ces derniers temps, porter une attention particulière au sport santé !

Sur toutes ces actions, ces engagements et plus encore pour les résultats obtenus c'est l'admiration et le respect pour l'œuvre accomplie qui prévaut.

*La tâche exécutée par les bénévoles, élus et techniciens des territoires, fut immense et demeure ce qui désormais fait sens pour le déploiement d'un réel service aux publics. Notre croyance est que les intentions culturelles, éducatives, sociétales de toute organisation et plus encore d'une fédération sont la clef de voûte pour toute performance attendue.*

Conscients de ces acquis, nous devons prioritairement répondre aux trois questions :

**Comment soutenir** la fonction éducative et sociétale de nos disciplines tout en préservant le sens même des activités de Lutte dans leurs multi-dimensions : artistiques, culturelles et sportives ?

**Comment mieux considérer** les attentes territoriales et locales sans diluer les objectifs du projet fédéral ou, plus néfaste encore, sans réduire les intentions éducatives au seul prétexte économique (subventions) ?

**Comment développer** notre capacité à accueillir toujours plus et mieux dans tous les territoires, y compris ceux, imprégnés d'une histoire et d'une culture de lutte effective ?

### ✓ Le projet proposé

**Nous proposons une adaptation des liens opérationnels entre le local, les territoires et le national. Pour ce faire, nous faisons évoluer le « Contrat de Progrès » au profit de « Convention Territoriale pour le Développement des Arts, Cultures et Expressions des Luttes ».**

*« Cela devient les CTD des ACE des luttes »*

L'approche fédérale de la dernière décennie en matière de politique territoriale repose sur une vision essentiellement « déconcentrée ». En somme, « pour exécution » des tâches, à la fois des commandes institutionnelles et des obligations dites « régaliennes » comme l'organisation des compétitions (Intégrant l'arbitrage), le contrôle des activités, et celles des échéances administratives (AG, gestions, demandes de subventions...).

## *Le Contrat de progrès*

Il repose sur un seul indicateur de mesure : le nombre de licenciés. Même les administrations centrales (ministères et institutions diverses) ne pratiquent plus une telle exclusive en termes d'évaluation de la performance.

**La FFLDA doit accepter la complexité des projets de développement** plutôt qu'une simplification des analyses par le biais d'un seul indicateur, peu révélateur de dynamiques engagées et dont il faut, de plus savoir soutenir la qualité.

***Nous proposons de conventionner les territoires sur la base d'un projet d'actions pour le développement des Arts des luttes, Culture des luttes et Expressions des luttes (Les ACE).***

**La FFLDA** signifie plus que l'association des disciplines : Lutttes Olympiques, Gouren, Sambo, Grappling. La FFLDA peut être le partage des richesses (Fédération Française des Lutttes Partagées).

**Nous proposons** de concevoir le développement à partir de cette vision d'une fédération dont l'offre trouve sa cohérence dans la complémentarité et la richesse des multiples pratiques et de la singularité des territoires.

L'exemple du Grand Est et sa participation sportive avec les clubs allemands doit pouvoir s'intégrer dans une démarche de développement à soutenir.

Il en va de même en AURA et une certaine tradition de coopération avec des organismes d'éducation populaire comme l'**USEP** ou encore dans les Hauts de France et une offre d'accueil adaptée pour répondre aux problématiques de mixité et d'interculturalité.

Il en est ainsi partout où les territoires des luttes offrent des particularités pertinentes en réponse aux besoins locaux essentiels, ici la santé, là l'insertion ou encore là-bas, l'accueil des jeunes pour des « **jeux de lutte et d'opposition** » si chers à notre évolution.

Dans d'autres lieux il est visible que les moteurs du développement reposent essentiellement sur les disciplines associées. L'exemple du **GRAPPLING** en Ile de France est significatif de cela. **Le GOUREN** et **le SAMBO** ont d'ailleurs depuis longtemps fait la démonstration de cette capacité à être « leader » territorial pour le bénéfice de la fédération.

Il en va de même dans la nécessaire mise à plat des modalités d'aides et de soutiens des territoires les plus éloignés. Nous évoquons la Réunion, la Martinique et la Polynésie. Cette dernière, par exemple bénéficie de dispositifs préférentiels (tarifs et voix de représentations) qui mériteraient de faire l'objet d'une convention dans la transparence et l'équité pour tous.

**Nos disciplines mutualisées sont l'expression d'une palette incomparable des possibles pour une pleine réalisation des femmes et des hommes pratiquant.e.s :**

- **Des formes compétitives** aux arts du spectacle (le catch mais pas seulement).
- **De la pratique de loisir** et détente aux entraînements les plus intenses en vue de la performance mesurée (médailles et titres).
- **De l'école des luttes** et « les jeux de lutte et d'opposition » pour l'épanouissement mental et moteur des plus jeunes, à une pratique des luttes traditionnelles et des luttes olympiques pour les équilibres et le bien-être.

**Nos disciplines sont, à notre sens, les parfaits médias pour soutenir les intentions humanistes souhaitées :**

- **Développement personnel**, par le travail sur soi et connaissance de soi.
- **Insertion professionnelle**, en instaurant une dynamique type « de la 2ème chance ».
- **Citoyenneté**, par les trois dimensions signifiantes de la lutte : connaissance de soi, acceptation de l'autre et engagement dans le projet associatif et personnel.
- **Épanouissement personnel** par la richesse de l'offre possible, par la rencontre des diversités et par une confrontation multidimensionnelle (choix des sites, des règles, des tenues, des rituels, des supports...)

**Nous proposons la mise en œuvre réelle et sérieuse de conventions territoriales, à vocation de mutualisation des forces, des moyens et des ressources :**

- **Les conventions territoriales de développement font l'objet d'une** co-construction, d'une collaboration, d'une co-responsabilité, d'un co-financement et d'une co-évaluation
- **Les conventions territoriales de développement peuvent bénéficier**, si besoin est, du réseau de ressources fédérales (cadres, élu.e.s., expert.e.s, partenaires...).
- **Les conventions territoriales de développement sont « accompagnées »** tout au long de leur établissement, de la conception au réalisé. La Direction Technique Nationale ainsi que les élus du CA fédéral sont co-responsables des conventions et sont partie prenante de la réalisation et des évaluations.
- **Les conventions territoriales de développement doivent intégrer** les collaborations sous autorité de l'instance fédérale nationale :
  - Il n'est pas concevable de maintenir des interventions d'autorité sur les territoires sans aucune considération pour les acteurs locaux.
  - Les collaborations « projet » ne peuvent être qu'au bénéfice d'un territoire et non la saisie d'opportunités avec pour finalité les seuls intérêts de l'instance fédérale nationale.
- **Les conventions territoriales de développement** prennent en considération l'ensemble des programmes relatifs aux organisations de compétitions. A ce titre chaque territoire, en relation effective avec les acteurs concernés, clubs, comité départementaux, commissions ad hoc et DTN, devra contribuer au chantier indispensable pour la rénovation et l'adaptation des offres compétitives. Ces travaux intègrent chaque niveau dont celui de la première division par équipe.

## ✓ Quels moyens ?

**Conscients**, d'une part, que la compétence majeure du « gestionnaire » se mesure dans sa capacité à produire des résultats au bénéfice des adhérents, qui d'autre part, le contrôle d'un plan de sauvegarde, assumé au final par les licencié.e.s et les clubs, sommés de réparer\* ne signifie en rien un aboutissement glorieux ... ;

*\*Augmentation des coûts et tutelle financière jusqu'en 2029, référence des attendus du plan de sauvegarde : tribunal de Créteil.*

**Prenant en considération** que le projet de la FFLDA ne peut s'incarner dans les seules conséquences de gestion des championnats du monde de 2017, **mais bien en projection de 2024 et de l'héritage** ;

**Persuadés**, au regard des gestions passées, que les enjeux 2024, doivent s'appréhender par le changement d'un modèle dont les pilotes et leurs méthodes ont fait la démonstration de leur inefficacité à manager tout projet.

**Déterminés** à redonner la confiance aux acteurs concernés : licencié.e.s, clubs, territoires et partenaires (en cours et à venir) et tout particulièrement les institutions privées et publiques

Chaque observateur est attentif sur notre capacité à nous prendre en charge et à produire du changement ;

**Notre détermination repose sur le devoir de réparation d'un passé à assumer dans le plein respect de nos libertés pour la réalisation du projet 2021-2024-2028 de performances éducatives comme sportives.**

A cet effet nous proposons :

- **Une collecte, dans la transparence** avec des contributeurs volontaires et solidaires issus de divers horizons. Dynamique cumulée à des fonds dédiés à la réparation d'une situation inconséquente due à des choix aventureux et des investissements à risques non maîtrisés.
- **D'affecter des ressources humaines et financières** disponibles au sein de la FFLDA. Cela doit être des moyens conséquents pour réellement soutenir les conventions territoriales de développement (CTD des ACE des Luttes). Nous étudions l'évolution de l'actuel soutien, 13 000 € pour l'ensemble des « contrats de projet », vers une dotation estimée à 500 000 €.
- **Une mutualisation « sincère », solidaire et opérationnelle**, des compétences pour agir au seul intérêt du développement de nos disciplines.
- **Une conduite d'un projet ambitieux et réaliste**, balisée et partagée

## ✓ Les grandes dates à venir

- **2021** : première convention nationale des territoires de Lutte (plus de 500 clubs et l'ensemble des comités invités à collaborer).

- 2022 : Finalisation et engagement sur les CTD des ACE et modernisation des statuts et de la gouvernance. Désignation d'une ambassadrice ou d'un ambassadeur des Luttes 2024.
- 2022 à 2024 : priorisation sur l'héritage 2024 et l'échéance olympique.

## **D. Haut Niveau et Haute performance**

### ✓ **Le Haut Niveau**

Signifie aujourd'hui la mise en place d'un ensemble de dispositions au bénéfice de l'athlète et visant à permettre la conduite du « **double projet** » : accès à la performance et préservation d'une perspective de vie professionnelle à venir. Cette approche date des années 70 et demeure un dispositif d'État toujours opérationnel.

En dehors des efforts d'un encadrement dévoué, ce statut ne bénéficie actuellement que de très peu d'attention politique et stratégique. Les objectifs sont peu définis voire dénotent d'une réelle imprécision quant aux échéances et aux programmes à venir. « Les collectifs Haut Niveau » se doivent de fonctionner telle une pépinière. Une attention particulière doit être menée afin que les sportifs susceptibles de passer du haut niveau à la haute performance puissent le faire en bénéficiant d'un accompagnement à la hauteur de leurs attentes sans oublier celles des entraîneurs de clubs et du national.

### ✓ **La Haute performance**

Cible plus sûrement l'accès aux grands rendez-vous sportif (Europe, Monde, JO...), dans une perspective de médailles. Pour nous il s'agit là d'une dynamique impliquant la pleine gouvernance fédérale car cette fois c'est le projet de vie qui est référencé. Projet de vie au pluriel car l'athlète comme l'entraîneur sont impactés par cette trajectoire de vie exclusivement centrée sur la réalisation de la haute performance.

### **Du rêve au résultat, la performance d'une organisation !**

*« Ce qui peut aider un jeune à prendre sa voie, c'est son pouvoir de rêve. Il faut ensuite se réveiller, bien sûr. Le rêve mène au réveil. Mais si un jeune arrive à rêver et à se mettre au travail, il pourra prendre une direction de vie. »*

Boris Cyrulnik « Le Monde – Décembre 2016 »

## ✓ Le projet

### Nous proposons :

Que ces « états de la performance », haut niveau et haute performance, soient effectifs dans l'organisation à venir. Cela en respectant quatre lignes directrices :

- **Athlètes et entraîneurs** au centre des dispositifs.
  - Co-construction des projets.
  - Accompagnement personnalisé, reconnaissance des expériences.
  - Régulation permanente et assumée, rendu des réalisés partagés, mesurés et corrigés.
- **Clubs et territoires intégrés** aux projets au titre des singularités propres à chaque cas.
  - Mutualisation des forces et capitalisation des compétences.
  - Appropriation des engagements, objectifs et résultats.
- **Un seul postulat** : le respect de l'intégrité physique et mentale de chacun.
- **Trois références prioritaires** : éthique, équité et transparence des sélections dans chaque conduite d'action et de projet.

### Nous consolidons :

- La dynamique des collectifs et des clubs associés. De bons résultats dans les catégories d'âges jeunes imposent une stratégie de « pépinières de talents » inspirée de l'existant mais à revisiter par le prisme des lignes directrices précédentes.
- **Nous confortons les travaux en cours initiés par les entraîneurs nationaux.** Leur démarche de personnalisation et d'individualisation de la préparation de chaque lutteuse et lutteur nous paraît la voie à poursuivre. Cette dynamique en cours est en total lien avec la nécessité de considérer chaque lutteuse et lutteur dans ses singularités et son projet de vie.

### Nous révisons :

- **L'idée même du seul espace INSEP** comme plateforme de la pratique vers la haute performance est à revisiter. Cet espace doit incarner plus justement notre volonté d'échange avec des équipes de nations européennes et mondiales. On doit même s'engager à ce que ce centre olympique soit référencé comme centre de préparation permanent pour l'Europe de l'Ouest et l'Afrique.

## Paris 2024

... **Nous invite** à explorer pleinement cette dimension de la confrontation continue, rigoureusement programmée et intégrée à notre conduite du projet du haut niveau et de la haute performance. Nous pensons judicieux de passer d'une dynamique de temps plein sur un lieu donné à une « programmation » des interactions entre athlètes et entraîneurs issus de nos territoires et du monde entier.

Une priorité pourrait être imaginée avec les pays voisins et les proximités de nos sites et mieux répondre aux besoins et exigences des différentes pratiques. L'accueil de sites comme Talence, Toulouse, Montpellier, Boulouris, Wattignies, Strasbourg, Besançon, Vichy pourraient permettre, notamment pour nos équipes jeunes, de multiplier les échanges, en fonction des styles et pratiques, avec les pays nordiques, Belgique, Pays Bas, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Portugal voire les Pays d'Afrique du Nord. En dehors de l'intérêt purement sportif pour la relève ces échanges placeraient la France sur une position forte à l'international.

### Les relations sportives avec l'Allemagne

Elles sont instaurées depuis toujours et pourraient sans aucun doute initier une telle mutation et créer une nouvelle dynamique. L'Allemagne a connu un creux il y a quelques années et revient se placer dans le concert européen et mondial avec une organisation différente de la nôtre mais transférable au moins en partie pour améliorer notre système ankylosé. L'Allemagne a mis en place un championnat par équipes qui fonctionne depuis de très longues années avec des partenaires privés toujours présents. Ne pourrait-on pas envisager un rapprochement avec eux et créer des passerelles intéressantes pour quelques structures fortes prêtes à s'engager dans cette direction ?

Nous ferons en sorte de revoir totalement la participation aux championnats de référence (Europe et Monde) à savoir que les catégories mondiales, non olympiques, doivent être totalement prises en compte afin de fixer des objectifs parallèles à des sportifs qui à tout moment servent de partenaires d'entraînement aux titulaires des catégories olympiques. Les athlètes (elles, ils) peuvent être appelés en cas de blessure à remplacer une ou un titulaire dans la catégorie au-dessus ou en dessous. Elles, ils doivent se préparer à ces mutations en bénéficiant d'une expérience cumulée lors d'événements majeurs. On a du mal à percevoir une réelle dynamique, depuis un certain nombre d'années avec la participation aux tournois et événements majeurs, de collectifs très restreints et peu enclin à dégager une dynamique de groupe génératrice de performances.

Il suffit d'observer le désengagement progressif au cours de l'année de sportives et sportifs permanents, privé.e.s d'objectifs intermédiaires pour se projeter dans l'avenir.

### La stratégie sur le haut niveau n'est-elle pas à relier ou dépendante de la situation financière fédérale ?

*Il se confirme que « l'investissement à risque » sur à des conséquences financières aussi sur les domaines de la performance. « L'événementiel » ne peut être au détriment d'une préparation avec des exigences dues à une concurrence toujours plus forte. Paris 2024 va arriver très rapidement et la relève se fait attendre. Il faut non seulement préparer Paris mais en parallèle Los Angeles.*

- Les clubs associés et « acteurs majeurs » du haut niveau doivent bénéficier d'un accompagnement réel et permanent à savoir.
  - **Échange** hebdomadaire téléphonique ou en visio avec le référent national (bilan de la semaine, problèmes rencontrés, orientations de travail à mettre en place, points sur les tests physiques, sur les blessures, sur les problématiques liées aux études ou à l'emploi etc...). Des outils existent pour mettre en place un suivi à distance efficace et qui répondent aux exigences du plus haut niveau.
  - **Regroupement du « collectif haut niveau » du club** (à définir en fonction du calendrier) à l'INSEP ou sur l'un des centres susceptibles d'accueillir plusieurs clubs français ou étrangers).
  - **Entraîneurs de clubs associés à certains regroupements** nationaux voire compétitions ou échéances mondiales de manière adéquate et défini en fonction des échéances sportives bien en amont.
  - **Les entraîneurs nationaux ou chargés de mission** peuvent se déplacer sur les structures ou clubs associés de manière ponctuelle pour une individualisation de l'entraînement, une appréhension de l'environnement et un partage avec l'entraîneur de club.

#### Une transparence de la procédure de sélection aux échéances internationales à définir précisément dans les catégories concurrentielles :

- Participation aux championnats de France, une obligation sauf blessure.
- Participation à trois tournois internationaux avec les athlètes en concurrence, une obligation sauf blessure.
- Les résultats obtenus départagent les athlètes sans intervention extérieure.

Ethique sur le suivi des athlètes dans leur intérêt, mise en place d'une procédure qui puisse garantir à la fois la santé physique et psychique de l'athlète. Le strict respect de son intégrité physique et mentale afin d'éviter des situations pénalisantes (sanctions dopages, comportements, etc.) à double titre, pour l'athlète et pour l'investissement de l'état et de la fédération. Pour information un.e athlète médaillable aux Jeux, représente un investissement sur deux à trois olympiades. Le moindre accident sur sa trajectoire de performance par négligence comme par incompetence ou tricherie peut s'évaluer à plusieurs millions d'euros de perte.

## E. Développement

### ✓ État des lieux

Depuis plus de 10 ans la politique fédérale menée repose exclusivement **sur des investissements dits « à risques »**.

Nous proposons **des investissements « durables et solidaires »** au plus grand bénéfice du licencié et des Clubs.

Engager des fonds publics et des fonds propres sur l'événementiel et la communication est un risque absolu. Il est validé depuis longtemps que les manifestations d'envergure dans le sport ne produisent que très rarement des bénéfices. L'exemple de l'Aréna de BERCY est significatif car la plupart des organisateurs d'événements sportifs perd de l'argent. Lionel LACAZE, pour avoir organisé des « Aréna de **Football Américain** » avec des joueurs de la franchise américaine (NFL), garde en mémoire un palais de Bercy plein à craquer et pour résultat une gestion juste à l'équilibre.

Pour être juste, il faut aussi mesurer les bénéfices autres que financiers. Alors pointons les expériences multiples de la FFLDA et mesurons les effets :

- **Notoriété** : public, partenaires et médias, sans doute la plus faible de son histoire.
- **Nombre de licenciés** en lutte (référence FFLDA) compteur bloqué à 15 000 depuis 10 ans.
- **Gestion financière** : dette de 1.900 000,00 Euros, soit un dépôt de bilan du comité d'organisation des Monde 2017 et un plan de sauvegarde de 900 000 € ainsi que notre siège fédéral gagé (*Référence : Tribunal Judiciaire de Créteil le 02 Février 2020*).
- **Résultats sportifs** en luttés olympiques en berne à la veille des échéances Olympiques à venir.

**En conclusion** : qui peut défendre un tel projet et qui souhaiterait le maintenir en dehors de ceux qui en sont les instigateurs ? Les stratégies de la gouvernance passée ont engendré des pertes financières abyssales et la stagnation de tous les indicateurs de développement. D'un côté un endettement, avec au final l'obligation d'un remboursement par les clubs (et entre autres l'augmentation des coûts des licences) et de l'autre les effets de la réduction des fonds publics et des fonds propres non alloués à un réel projet sportif tourné vers le développement !

Durant 12 ans l'investissement dans l'événementiel et la communication est évaluable à plusieurs millions d'euros, soit **dix ans de fonds propres fédéraux**. Sans aucun doute quelques satisfactions, au moins pour une poignée de décideurs responsables de tels choix, mais fatalement le lègue d'un héritage à devoir assumer, celui d'une dette à rembourser jusqu'en 2029 !

## ✓ Le projet en construction : développement

Nous proposons une autre voie et le choix d'investir aux seules priorités des clubs. Imaginons les effets correspondant à un projet de développement pour une période comparable de deux olympiades : cela signifie environ 10 000 € par club, voire bien plus en mutualisant les apports de gestion dynamisés par un tel flux d'énergie issu des territoires de lutte en regain.

### Comment passer de la jachère à l'ensemencement pour des luttes en mouvement !

Pour les domaines fonctionnels :

- **Soutiens** administratifs, juridiques et comptables pour les clubs et comités.
- Rendre possible les **co-présidences H/F dans les différentes strates fédérales, y compris au niveau national.**
- **Accompagnement communication et partenariats** dans le respect des singularités locales et territoriales.
- **Accompagnement des conventionnements et contractualisations**, toujours dans le respect des singularités locales et territoriales.

Pour une vie sportive tournée vers le plus grand nombre :

#### *Ingénierie*

- Redéfinition du champ des luttes : olympiques, traditionnelles et associées.
- Précision des intentions éducatives, culturelles et sportives.
- Identification des priorités.
- Rénovation de la filière formation, à partir d'une dynamique.
- Emploi/Certification/Formation à coup sûr professionnalisant.
- Conception d'un Guide aux Apprentissages des Métiers de l'Encadrement Spécifique des « Luttes 2024 ». (G.A.M.E.S Luttes 2024).

### **Opérationnel envisageable**

- Création d'une ACADEMIE des ARTS, CULTURE et EXPRESSIONS des LUTTES dans chaque département volontaire. (Académie des A.C.E des LUTTES). Objectifs 2024 ; 20 Académies territoriales des A.C.E des Lutttes et une **Académie Nationale des A.C.E des Lutttes**.
- Formation professionnelle d'animateur en loisir sportif mention : Lutttes A.C.E : CQP ALS mention A.C.E Lutttes.
- Objectifs 2024 : 500 certifications.
- Formation professionnelle de **coordonnateur de projet**. Certifications : **DE JEPS « Développement de Projets, Territoires et Réseaux »**.
- Objectif 2024 : 20 certifications.
- Intégration des intentions éducatives relevant des **sports adaptés et de l'handisport** en collaboration avec les Fédérations concernées et dans leur pleine immersion dans l'ensemble du projet fédéral sportif.
- Réactivation de la culture fédérale de représentation **au sein même des instances internationales** : arbitrage, athlètes, Europe, méditerranée, francophonie et UWW.
- Élaboration **d'un plan de solidarité internationale sur les thèmes de la culture, des arts et des lutttes traditionnelles** : « les lutteurs citoyens du monde fêtent 2024 ! ».
- **Effectuer une gestion spécifique des sujets européens** : implantation de la discipline comme support des politiques publiques européennes : activation des programmes européens sur les notions éducatives, sur les programmes spécifiques sport (Erasmus +) notamment. Développement des territoires via le programme FEDER.
- **Développer l'impact du rayonnement** du lutteur via la valorisation du savoir technique français.
- **Créer et utiliser un réseau institutionnel** (MEAE, ambassadrice du sport, INSEP, MS, MEN).
- **Utiliser le levier Paris 2024**, comme tête de réseau sur la scène internationale.

## F. Activités et transmission

### Notoriété et fidélisation

*L'amour du club !*

Comme disait Voltaire : « Bien penser et bien dire ne sont rien sans bien faire » ... alors que faire ?

#### ✓ Le club au cœur de la dynamique de développement

Peut-être se rappeler que **notre matrice est bien le club**. Chacun d'ailleurs s'empresse de traverser par la mémoire et les souvenirs ce que furent et ce que sont encore au plus profond de lui les moments de vie passés au sein de SON club ! Les réseaux sociaux en témoignent à chaque instant !

Bien sûr, cette représentation du club dans notre propre vie n'interdit en rien d'imaginer que l'événement sportif comme la projection des individus vers les succès des plus grands champions jouent aussi un rôle prépondérant dans la force des liens qui nous unissent à la pratique. Il est toutefois judicieux, et cela a été largement validé par de nombreux constats et analyses, de prendre en compte que les impacts liés aux événements et aux résultats n'ont guère d'effet sur le développement d'une discipline ! Au mieux cela vient conforter des stratégies de politiques sportives bien anticipées. Cela se nomme parfois « surfer » sur la vague du résultat ou de l'exposition programmés !

#### ✓ L'impact des résultats sportifs sur le développement de la pratique reste limité

Cet aspect pourrait faire d'ailleurs l'objet d'un prochain sujet qui porterait sur l'expérience de la Lutte. Quels sont les effets et ou conséquences des rendez-vous événementiels (championnats d'Europe, Monde, spectacles...) et les effets dus aux immenses résultats (championnes et champions), sur l'évolution de la notoriété et sur le développement (ou non) sur les prises de licences et l'apport de partenaires. Il s'agit de porter un regard d'analyse et de compréhension afin d'en tirer des bénéfices voire d'apporter les rectifications au-delà du simple (indispensable) « retour d'expérience » de projets réalisés. Un projet doit demeurer un objectif. Les dérives naissent lorsque celui-ci devient une finalité ! Une action si importante soit-elle ne doit pas se transformer en l'objet même de ce qui nous rassemble...

*Belle transition avec le sujet du jour : « l'amour du club » serait-il bien l'objet qui nous rassemble ? L'objet d'une saisie A Bras le Corps de notre destinée ?*

## ✓ Le club des possibles

Notre croyance est que « les luttes en mouvement » ne peut s'envisager que par les émotions offertes dans et autour de la vie du club.

- Comment cette croyance est-elle partagée ? Si oui, comment pouvons-nous traduire cette attente ?
- Comment de façon sincère pouvons-nous soutenir ce désir de vie, par quelles réalités fonctionnelles ?
- Comment se mettre en cohérence et en congruence avec les politiques territoriales et gouvernementales qui privilégient (Europe oblige) une vision de « länder » à celle de décentralisation des politiques du national vers le local ?
- Comment se saisir et collaborer à la force d'innovation et de contrôle des politiques locales (clubs, communautés de clubs, CD, CR...) ?
- Comment en faire un élément fédérateur et mutualisant au bénéfice d'une représentation fédérale puissante parce que démocratique et respectueuse par sa transparence ?
- Comment faire force avec chaque entité pour que la crise sanitaire vécue à l'heure actuelle ne soit pas qu'une raison supplémentaire pour des constats d'impuissance ?
- Comment se saisir de l'opportunité de « manager l'impossible » et appeler au rassemblement et à la solidarité à la mesure de la crise sanitaire, sociale et structurelle vécu par chacun cela, afin de permettre la survie des clubs voire de la Fédération elle-même ?
- Comment ... ?

*Et si nous construisions ensemble cet « ABCDaire » d'une fédération en amour de ses clubs ?  
 La FFLDA s'est donnée pour devoir l'étude et l'observation des données susceptibles d'éclairer les choix stratégiques du passé mais surtout susceptible d'étayer les orientations de demain.*

## ✓ Les licences ? L'essence...

L'objet n'est pas de faire parler des données avec en arrière-pensée l'idée de porter des jugements sur les actions menées ni les compétences en jeu qui furent requises pour l'obtention ou non de résultats chiffrés obtenus. Nous proposons de poser des repères en lien avec des paramètres reconnus comme des indicateurs pertinents de l'évolution d'un projet, d'une action, d'une stratégie. Cet exercice n'est en rien original et fait certainement partie des automatismes pour les gouvernances fédérales de ces dernières olympiades. Sinon comment mesurer les écarts entre le projet et le réalisé ? Comment réajuster les politiques en cours voire les réformer pour innover et créer à partir d'une vision renouvelée des acteurs remobilisés ?

Nous avons porté notre attention sur des données relevant clairement de notre histoire fédérale (1913 à 1993 Ressources Georges BALLERY) et bien entendu sur des données contemporaines autorisant la perception des effets ou non de politiques sportives choisies et de mutations engagées depuis une douzaine d'années (2009 à 2020/Ressources Jean Luc BECK).

## ✓ Les licences sont-elles « l'essence » d'une fédération ?

En tous les cas dans le schéma que nous proposons les institutions, ministérielles, territoriales et privées, il n'y a pas à en douter. Fédérer prend sens dans cette dynamique de rassembler les femmes et les hommes autour d'un même objet. L'avis de chaque licencié permet la prise de décisions indispensables à la conduite du projet associatif. Nous constatons que la représentation souhaitée par l'instance ministérielle se veut la plus proche possible du licencié (le club) voire, pour certains groupements (fédération d'équitation par exemple) c'est le licencié en personne qui vote et décide !

## ✓ Quelques chiffres

En **1913**, à la création de la FFL, ce sont environ **200 personnes** qui se fédèrent. Profond respect pour la vision et la détermination...

**Plus de 50 ans après en 1970** ce sont **7 500 lutteurs** (que des hommes à cette époque) qui composent la FFL.

**Encore 50 ans plus tard en 2019**, ce sont plus de **20 000 lutteurs** (14 000, Femmes et Hommes compris) qui sont les héritiers de ce premier siècle de développement de la lutte. La FFL devenue FFLDA accueille **21 000 licencié.e.s** (14 000 en Lutte et 7 000 en disciplines associées).

La première représentation du licencié.e est de fait **le club**. Dans les années 1930 ce sont **110 clubs** qui permettent la pratique de la lutte. Il faut attendre 1991 pour passer la barre des **250 clubs** de lutte. En 2019 ce sont **279 clubs de lutte** et **221 clubs de disciplines associées** qui sont statutairement fédérés au sein de la FFLDA !

En prenant la seule référence de comparaison qui est la lutte (pratique commune durant la période observée), nous retenons de cette traversée d'un siècle :

- Depuis les années 90, avec en moyenne 10 000 lutteurs aux compteurs la Fédération semble figée.
- Pour les clubs référencés en Lutte il en va de même avec une stagnation autour de 270 associations affiliées.

**Remarque :** Des d'études sur la capacité d'autonomie d'une Fédération (ressources humaines et financières) en lien avec la nécessité de professionnaliser et de subvenir aux exigences d'accueil et d'organisation, concluent que le seuil de 50 000 licenciés est un indicateur référence. C'est le cas d'autres sports de combat comme la Boxe environ 60 000, le Karaté 250 000, le Judo 550 000, le Taekwondo se situant autour de 45 000.

## ✓ Que nous révèlent les données de ces dix dernières années ?

Afin de permettre une lecture aisée des statistiques nous nous sommes réduits à 4 focus sur différentes saisons références de 2009 à 2019 :

### Données brutes par discipline

Années	Lutte	Gouren	Sambo	Grappling	Total	Féminines
2009/2010	13 224		1716	1055	16 015	3324
2016/2017	14 393	1607	2255	2605	20 880	4947
2018/2019	13 951	1518	2135	3552	21 156	4986

**Remarques :** stagnation lutte et gouren, le grappling triple en 10 ans ce qui permet le maintien autour de 20 000 licenciés. Depuis 2016 maintien des féminines autour de 5000 licenciées.

### Extractions Lutte par cibles : les actifs seniors, les dirigeants, les enfants

Années	Dirigeants	U7/U13	U15/U17	U20+Seniors
2009/2010	2466	5887	1674	3197
2016/2017	2847	6590	1837	3119
2018/2019	2598	6445	1861	3047

**Remarques :** chute libre des effectifs au passage de l'enfance à l'adolescence : perte de 4 000 licencié.e.s environ à chaque saison. La consolidation d'une organisation et son développement reposent plus directement sur la tranche d'âge senior. Associée aux U20 cette force vive est de l'ordre de 3 000 licenciés, soit 2 licenciés /10 en lutte contribuent à la lisibilité de notre fédération. Ce résultat est sans doute à mettre en comparaison de celui des années 70 à 90 qui comprenait une grande majorité de la catégorie d'âge seniors (environ 8000) ! Le nombre de dirigeants de ces dix dernières années, ramené au nombre de clubs, laisse à penser que chacun peut compter sur 10 volontaires, ce qui serait une **très bonne nouvelle**.

### Extractions en référence à des attentes lutte et DA : fidélisation

Années	Primo licenciés	Total des licences	Fidélisation	% de fidélisation
2009/2010	8 448	16 015	7 567	45%
2016/2017	8 420	20 880	12 460	60%
2018/2019	8 415	21 156	12 741	60%

**Remarques :** l'apport des disciplines associées (Sambo et Grappling) a eu une répercussion sur le total général (sans pour autant avoir bénéficié à la Lutte) et semble aussi avoir eu un effet positif sur le taux de fidélisation de 15 points. Pour avoir une lecture plus juste de la fidélisation il faudrait un traçage sur 4 ans et 8 ans. Les analyses réalisées sur d'autres fédérations rapportent que 4 à 10 points sont à ajouter au turnover de chaque année. Une estimation haute peut se faire pour la FFLDA à un taux de 40 % de fidélisation sur une olympiade. La fidélisation repose essentiellement sur les « actifs U20 et seniors » à associer aux dirigeants, soit environ 6 000 personnes.

Extractions d'indicateurs : régions de référence, étrangers, rebond évènementiel (notoriété).

Années	Licences IDF Total Lutte	Licences GES Total Lutte	Licences BFC Total Lutte
<b>2009/2010</b>	2660	1977	1821
	1808	1940	1803
<b>2010/2011</b>	3226	2012	1746
	1959	1857	1711
<b>2015/2016</b>	3125	2175	
<b>2016/2017</b>	3130	2092	1670
	1600	1926	1641
<b>2017/2018</b>	3235	1975	
<b>2018/2019</b>	3372	2024	1642
	1508	1918	1565

*Tableau des licences pour le comité le plus dense (IDF), le comité référent par les résultats sportifs en lutte (GES) et le comité référent par l'offre évènementiel des Championnats du Monde Junior à Macon en 2016 (BFC).*

**Remarques :** Le passage en « grandes régions » de 2016 s'est réalisé sans heurt pour les effectifs demeurés assez stables. Nous notons que l'Île de France bénéficie de l'effet « disciplines associées » avec une augmentation de licences de plus de 600 mais en même temps la chute des licenciés en lutte est visible tout au long des 7 dernières années (moins 500 lutteurs).

**Le Grand-Est** demeure exclusivement une terre de lutte avec le maintien des effectifs sur 10 ans. **La Bourgogne Franche-Comté** demeure aussi une terre de lutte, sans apport réel de disciplines associées. Un décrochage du nombre de licenciés lutteurs, plus de 300 en 10 ans semble s'installer, soit une chute de 15% des effectifs de la Lutte ces dix dernières années.

**Concernant les taux de fidélisation** nous avons pu relever ceux de l'IDF et du GES. Le premier comité est dans la moyenne nationale avec un score de 60%, le GES réalise un score de 65%.

**Concernant le taux des lutteurs détenteurs de « licence étranger »** nous avons pris le total des licences lutte U17, U20 et Seniors pour les dix dernières années. 4417 licences dont 424 étrangers en 2009, soit 10% des effectifs. 3867 licences dont 594 étrangers en 2019 soit 15% des effectifs. Nous notons une inversion des scores avec une perte de licences (-550) pour une augmentation des « licences étrangers » (+170).

**Concernant les « effets de notoriété »** en rebond de résultats sportifs ou d'évènements de grande ampleur comme les championnats du monde de 2017 à Bercy, les scores ne font l'objet d'aucune conséquence sur les effectifs ou sur la fidélisation. Cela au niveau national comme au niveau des extractions sur les trois régions référentes (IDF, GES, BFC).

## ✓ Le constat

En conclusion de cette rapide photographie du développement fédéral via les effectifs de licencié.e.s sur une période de dix ans nous relevons :

- **Une stagnation des effectifs**, figeant les compteurs actuels sur ceux des années 90 pour la lutte et le gouren.
- **Un plafond de verre** autour des 20 000 licences (moins de 15 000 pour la Lutte dont 4000 féminines) qui interdit toute autonomie et réduit dangereusement les capacités d'organisation : championnats, tournois locaux, lisibilité
- **Une diminution lente et régulière** de certaines tranches d'âges, référentes du dynamisme de développement (U20 et seniors).
- **Une stagnation des clubs** lutte et disciplines associées.
- **Un taux de fidélisation** d'environ 40 % par olympiade et 60 % année par année. Cet indicateur est intéressant car il rend compte d'un socle stable de licenciés. Ce fait semble inscrit dans l'ADN de notre discipline depuis un siècle.
- **Aucun effet sur les effectifs**, en lien avec les politiques fédérales mises en place concernant la promotion, la communication et l'évènementiel (monde Juniors et monde seniors).
- **Des effets sont probables (à démontrer)**, en lien avec les offres sur la préparation physique, l'accueil de publics spécifiques, et l'accueil des féminines (politique fédérale en réponse aux injonctions ministérielles dans les domaines de l'éducation par le sport et de la citoyenneté). Le taux de renouvellement annuel des licences de près de 50 % semble l'indicateur essentiel de la difficulté de fidélisation de ces cibles.

**A NOTER** : les comités régionaux et les membres du conseil d'administration de la FFLDA sont régulièrement destinataires, par les soins des services fédéraux, d'un ensemble de données autorisant un suivi de qualité des enregistrements d'affiliation des clubs et de la prise des licences.

Il reste donc à chacun, dans ses prérogatives du local au national, de se projeter dans l'avenir. Imaginer, débattre, innover, s'engager et promouvoir le mouvement... semble une option sage et à privilégier en contre point de l'immobilisme, l'entêtement et l'aveuglement.

## ✓ Pré projet d'un schéma directeur pour le renouvellement et le développement des « ressources humaines politiques et managériales »

**Rappel** : le projet du collectif des luttes en mouvement (ABC campagne électorale 2020) repose sur une analyse et des constats de la situation fédérale actuelle. Ce travail ne s'appuie que sur les différents états livrés par la gouvernance en place après plus de 10 ans d'exercice.

Afin d'éviter toutes considérations subjectives, à propos d'actions conduites durant les dernières olympiades, nous prenons soin de ne retenir que des indicateurs factuels en lien avec les différentes actions menées et les effets de celles-ci.

La mobilisation des RH est non seulement un enjeu majeur de développement pour les organisations associatives, Il peut être aussi un enjeu de survivance.

*Il est donc utile mais aussi nécessaire que la FFLDA mette en place une stratégie globale et permanente pour premièrement garantir son autosuffisance en RH puis secondement pour assurer son développement par la mise en place de services nouveaux.*

## I. État des lieux (superficiel, partiel, toujours à compléter)

### 1. Une forte tradition de « formation » à la FFLDA en panne...

#### 1. Axée surtout sur des formations « techniciennes » traditionnelles

« Préformations » par le passé mais aujourd'hui avec une appellation BF1 Assistant-Animateur, BF1 Animateur, BF2 Entraîneur pour la Lutte & DA, Gouren, Sambo, Grappling, etc.

Cette offre de formation est particulièrement construite, variée et pléthorique. Elle dépend entre autres de l'initiative des commissions techniques fédérales/disciplines associées. Elle est très peu régionalisée mais valorisée par les services fédéraux au travers du catalogue fédéral de formation sur le site fédéral.

Ces formations disciplinaires « techniciennes » constituent une base solide et pérenne même si elles mériteront sans doute d'être évaluées puis d'évoluer au regard de leur impact, de leur cohérence en termes de niveau les unes par rapport aux autres, mais peut-être et surtout, au regard de leur adaptation aux priorités du projet de développement fédéral.

#### 2. La volonté de développer un secteur formation à finalité « économique »

(CQP toujours à l'étude, BP JEPS Lutte & DA-Dijon-Opérationnel).

Ces formations sont alors logiquement ouvertes à tous les publics, mais bien entendu elles peuvent permettre aux licenciés FFLDA d'accéder à ces diplômes et à nos associations de profiter d'un encadrement « professionnel » qualifié.

Ce secteur de formation peut être aussi un moyen de promotion externe pour la FFLDA. Il pourrait aussi servir de base à de nouveaux projets de développement fédéral par exemple dans le secteur du Beach Wrestling en lien avec des clubs de plage, centre UCPA ou Villages vacances.

## *Palette de compétences et d'expériences à reconnaître*

Les habilitations obtenues par la FFLDA pour l'organisation de ces formations constituent un atout important à préserver. Elles contribuent aussi à la reconnaissance de la fédération comme « organisation formatrice », notamment auprès des départements ministériels chargés de la jeunesse et des sports.

Cependant, l'orientation « marchande » nécessitera de justifier régulièrement l'adéquation de ces offres,

- Aux besoins du marché de l'emploi.
- Aux réalités d'une situation concurrentielle dans l'offre de formation.
- Et surtout à sa rentabilité économique pour la FFLDA.

Une évaluation qualitative (pédagogique, organisationnelle économique) des nouvelles formations « sport » notamment, devrait permettre d'optimiser l'adéquation de l'offre de formation fédérale au marché.

Ne faudrait-il pas créer un séminaire national des formateurs en termes de recyclage ou de réactualisation de connaissances et d'uniformisation des contenus ?

Un temps de regroupement pour les formateurs fédéraux bénévoles ou professionnels semble une nécessité pour motiver et valoriser ces chevilles ouvrières.

## **2. Une formation (politique et managériale) de cadres dirigeants qui peine à se construire.**

### *1. Un souci historique*

Le souci ne semble pas nouveau : « les présidents et secrétaires d'associations, les membres des comités directeurs se retrouvaient aux prises de décisions, au pouvoir attribué à l'exécutif sans aucune préparation. Pire les élus des comités départementaux (et régionaux bien sûr), étaient dans le même cas, seuls et sans formation générale et « politique ».

On a peine à croire aujourd'hui que la fédération ait pu commettre une aussi grosse faute politique, surtout pendant si longtemps. Pour la fédération la formation non technique des adultes a toujours été une pelote d'épingles, une patate chaude ou un oursin, elle n'a jamais su par quel bout le ou la prendre. »

### *2. Des initiatives existantes mais uniquement locales et peu promotionnées*

La mise en place de stages ou formations de type « éveil aux responsabilités associatives et sensibilisation aux missions de dirigeants ».

Cette initiative pourtant initiée dans quelques régions semble avoir du mal à perdurer et à se diffuser.

- Sensibiliser les adolescents entre 14 et 17 ans souvent déjà impliqués dans l'accompagnement des plus jeunes au sein de leurs clubs, ces stages et formations répondent aux valeurs et finalités éducatives de la FFLDA. Ils pourraient et devraient aussi être exploités pour constituer un vivier de jeunes talents.
- Stages « Certificat de Formation à la Gestion Associative » (CFGA).
- Ce programme est consacré à la formation des dirigeants des associations locales. Les contenus de formations sont encadrés par le département ministériel chargé du développement de la vie associative. La formation est sanctionnée par un diplôme certes non professionnel mais reconnu par ce même département ministériel.
- L'expérience de certains comités pourrait être utilisée pour envisager une modélisation et une promotion de ces types d'offres de formation. Un recensement des initiatives de formation territoriales serait aussi nécessaire.

### 3. Des ateliers aux assemblées générales fédérales :

Ces temps d'échanges privilégiés sont peu ancrés dans les habitudes organisationnelles de la fédération. Les ateliers peuvent être riches et apporter des mises à jour d'informations aux participants. En revanche ils ne sont pas pensés et organisés comme des temps de formation particuliers s'inscrivant dans un schéma global et cohérent de formation des dirigeants. Des comités régionaux organisent leur AG avec cette même logique.

Ces initiatives territoriales mériteraient d'être recensées, analysées et repensées avec cohérence.

### 4. Un projet de formation des « agents de développement fédéraux ou CTF ».

Les agents de développement sont des salariés recrutés par les comités régionaux et départementaux, sous l'égide de leurs élus, mettre en œuvre le projet de développement territorial de la FFLDA. La création de ce type d'emploi est une priorité soutenue par le ministère des sports au travers du plan « sport-emplois » (PSE). La formation de ces acteurs doit garantir la cohérence entre le projet de développement fédéral et ceux des instances territoriales et permettre l'optimisation de leur action. La formation de ces acteurs fédéraux relève du domaine managérial.

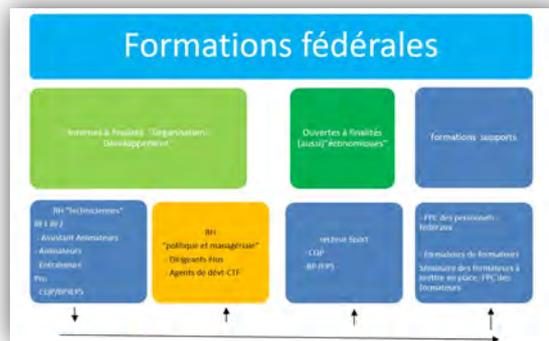
Ils peuvent, certes, être invités au colloque des cadres techniques pour les plus aguerris mais il faut favoriser ces formations pour les faire monter en compétence.

## 3. Une cohérence de la politique de formation fédérale à relancer

### 1. Observer, évaluer (qualitatif et quantitatif) et cartographier les besoins de formation.

Une mission d'observation des besoins en « et emplois, qualifications, formations, » permettrait de compléter, d'affiner les diagnostics et d'adapter l'offre et les réponses fédérales aux besoins du développement.

2. *Un projet fédéral unique, global et cohérent à traduire par des besoins en formation.*



L'objet de la présente démarche est de compléter l'offre de formation existante. Un schéma directeur destiné à la formation politique et managériale des ressources humaines dédiées au développement doit être établi. La formation des dirigeants élus doit être particulièrement priorisée.

3. *Une stratégie à expliciter :*

- Une formation interne dont la finalité est le « développement du projet fédéral » devrait être priorisée. Elle constitue une charge pour la fédération qui doit assumer son propre avenir.
- Une formation ouverte à l'extérieur à finalité et à la logique « économique » mais qui demeure au service du projet fédéral. Elle doit à minima s'équilibrer en charges et produits.
- Le projet de créer un institut de formation autonome pour développer ce secteur ne doit pas remettre en cause l'unicité et la cohérence du projet fédéral.
- Une branche de formations supports incluant la formation professionnelle continue des personnels fédéraux qui doit répondre à une logique réglementaire spécifique et une indispensable formation de formateurs transversalement nécessaire aux autres formations et qui doit aussi garantir la cohérence tant pédagogique que didactique de l'ensemble du projet.

4. *Une cohérence organisationnelle à asseoir*

Le projet commun validé par l'autorité politique fédérale devra mobiliser tous les acteurs fédéraux : élus fédéraux, services du siège et Direction technique nationale.

Le pilotage stratégique de la formation fédérale ressort logiquement à la commission nationale de formation sous la houlette du/de la vice-président.e qui en a la responsabilité. Toutefois il apparaît que dans sa composition actuelle, nombreuse et autour des responsables des commissions fédérales la tâche ne soit pas aisée. La constitution d'un groupe de pilotage restreint (élus, services du siège, DTN) au sein de la commission pourrait faciliter la mise en œuvre et le suivi du projet de formation fédéral.

Le fonctionnement des différents acteurs fédéraux en « mode projet » et autour de projets d'actions prioritaires de développement devraient favoriser cette nécessaire cohérence fonctionnelle.

## II. Bases d'un schéma directeur pour le développement « RH politiques et managériales » à la FFLDA

### 1. 4 enjeux autour des « publics cibles »

#### 1. *Les dirigeants de clubs (animateurs, organisateurs, promoteurs)*

Nos associations FFLDA constituent la base active sans laquelle tout le système fédéral n'aurait aucun sens et sans laquelle il ne peut y avoir de développement.

Des offres de formation existent en externe sur le marché (organes olympiques, organismes départementaux de développement de la vie associative, organismes du secteur marchand).

Il reste toutefois important que la FFLDA assume et assure sa personnalité au travers d'une offre de formation de dirigeants de clubs.

- Recensement des initiatives existantes sur le territoire.
- Modélisation d'un programme de stage du type CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative).
- Appel pour la mise en œuvre au niveau régional et inscription des stages retenus au calendrier national.
- Proposition de stages spécialisés en fonction des besoins et demandes (Ex. stage pour les trésoriers d'associations).

#### 2. *Les dirigeants élus fédéraux (concepteurs et ambassadeurs)*

#### ***Élus fédéraux, comités régionaux et départementaux, commissions fédérales.***

Ces dirigeants sont le plus souvent issus du vivier des dirigeants de clubs. Ils ont alors des acquis d'expérience qu'il est nécessaire d'exploiter mais les missions et compétences évoluent. Il s'agit d'accompagner et de faciliter le changement de responsabilités. Le besoin de formation devient plus politique et managérial. Cet axe est incontournable et devrait donc être priorisé. Le renouvellement des dirigeants est non seulement indispensable pour le maintien des acquis de l'organisation fédérale mais aussi pour prétendre à son développement.

La formation politique et managériale des dirigeants fédéraux doit résulter d'une offre interne du fait des spécificités et des valeurs de la FFLDA.

Le programme d'actions prioritaires qui suit s'inscrit dans cette démarche.

### 3. Les agents de développement (CTF)

Deux projets d'actions sont d'ores et déjà inscrits dans ce cadre pour la saison prochaine. La recherche de cohérence dans les programmes de formation devra être favorisée. Il s'agira de pérenniser à minima un regroupement annuel de ces RH.

### 4. Les futurs « experts FFLDA »

Pour inscrire sa politique de renouvellement et de développement de la « Ressource Humaine dirigeante » dans le long terme la FFLDA devra mettre en place un système de veille, de détection, et de suivi de ses futurs potentiels.

Les stages d'éveil aux responsabilités associatives et de sensibilisation aux missions de dirigeants devront là aussi être modélisés et promotionnés au niveau national pour être mis en œuvre par des opérateurs régionaux.

La multitude des actions de formation menées par la FFLDA sera un atout important qu'il lui faudra exploiter pour constituer le vivier et le motiver.

Une cohérence doit être établie avec l'initiative d'une « Académie FFLDA » (prix jeune talent) décerné par des anciens dirigeants qui peuvent transmettre et qui en ont la volonté de le faire

Un chef de projet spécifique devrait être recherché pour promouvoir cet enjeu.

## 2. Mise en œuvre

### 1. Les objectifs généraux :

- Préserver les acquis : assurer le renouvellement des dirigeants fédéraux.
- Assurer le développement quantitatif et qualitatif de la FFLDA sur la base du projet fédéral de développement.
- Assurer l'efficacité des actions et des acteurs fédéraux.
- « Expertiser » par la reconnaissance des expériences acquises à divers niveaux, compétiteurs, entraîneurs, dirigeant.e.s.

### 2. Les modalités formatives

Trois formats doivent être proposés et des supports formatifs, comme la formation à distance, sont à privilégier :

- En présentiel, face à face pédagogique de type scolaire et universitaire classique, ce format correspond essentiellement aux publics disponibles. La formation continue sur des périodes adaptés peut se concevoir ainsi.

- En alternance (modalité compagnonique avec tutorat et professionnalisation).
- En validation d'acquis et d'« expertisation» du vécu à l'expertise.

**Références et expertises :** [aps@actionpreventionsport.fr](mailto:aps@actionpreventionsport.fr)

### 3. Un dispositif de veille, suivi, accompagnement, évaluation

Mise en place d'un « groupe projet » spécifique pour développer ce schéma directeur « RH politiques et managériales » FFLDA (1 coordonnateur de projet ,2 élus, 2 cadres fédéraux et cadres DTN).

4. *Créer et développer un « groupe ressource de compétences et d'expériences » de formateurs, d'intervenants mais aussi de tuteurs pour suivre nos futurs « expertisés » FFLDA (prochaines candidatures à la gouvernance fédérale dont celle de la Présidence).*

Cet objectif doit s'inscrire dans la démarche globale et transversale de la formation de formateurs.

## III. Un projet d'actions prioritaires :

« Les séminaires d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales 2021 et 2024 »

Dans le cadre de l'enjeu 2 du schéma directeur prévisionnel, il est proposé d'engager un projet d'actions prioritaires de transmission compte tenu à la fois de :

- L'importance de l'enjeu mais aussi
- De l'urgence imposée par les échéances statutaires.

### Rassurer, accompagner, faciliter

#### 1. Définition et objectifs généraux

- Le renouvellement quadriennal, des comités directeurs des comités départementaux et régionaux puis de la fédération, s'organisera durant la seconde partie de l'année 2024. La réussite de ces étapes de changement est cruciale pour notre fédération et son développement futur.
- Des séminaires d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales seront proposés pour préparer le renouvellement des dirigeants fédéraux, des comités régionaux et départementaux pour la prochaine olympiade (début 2021-fin 2024).

Il s'agira de susciter l'intérêt, faciliter, accompagner et rassurer les dirigeants dans leur engagement FFLDA de demain

## 2. Organisation et procédures :

1. *L'organisation des séminaires sera lancée au niveau national. La fédération (groupe projet) est maitresse d'ouvrage du projet.*

- Elle définit le programme des séminaires.
- Elle assure le financement (soutien l'AFDAS)
- Elle mobilise les personnes ressources nécessaires à l'organisation.
- La fédération lance un appel d'offre aux comités régionaux pour l'organisation matérielle des séminaires mais aussi la mobilisation des participants. Cette démarche a pour objet de s'assurer de l'implication essentielle (co-construction-participation, collaboration) de nos comités dans le projet.
- Le nombre de séminaires retenus dépendront de la demande enregistrée et des possibilités matérielles d'organisation (2 séminaires semblent être un objectif nécessaire et raisonnable).

### 2. Calendrier

- Les séminaires se dérouleront sur 2 jours pleins (arrivée des participants la veille de l'ouverture). Ils pourront se tenir sur un week-end, en début de semaine (lundi-mardi) en période de congés scolaires ou non.
- Les séminaires pourraient se tenir entre janvier et juin 2021 selon les dates à définir.

### 3. Publics :

- 12 à 15 participants par session.
- Dirigeants locaux investis ou désirant s'investir dans les comités directeurs de CD ou CR ou dans des fonctions dirigeantes exécutives de ces dits comités régionaux ou départementaux voire associations.

## 3. Forme et contenu pédagogique

Les regroupements s'organiseront de façon participative autour d'ateliers de réflexion et de propositions, mais aussi de témoignages de dirigeants fédéraux d'expérience, et d'interventions d'experts.

### 1. Réflexions identitaires :

- Les valeurs fondatrices : la FFLDA d'hier à aujourd'hui (histoire/territoire/héritage)
- Les valeurs associatives : fédération, comités et clubs.

- Des associations «1901 ».
- Les valeurs fédérales : une fédération « olympique » (respect, responsabilité, autonomie, etc.), « multidisciplinarité/disciplines associées » (cohabitation, enrichissement et développement mutuel), notre « avantage concurrentiel ».
- Les valeurs personnelles : l'engagement bénévole : épanouissement personnel et vie sociale.

## 2. L'organisation fédérale

- L'organisation politique nationale et territoriale.
- Les services techniques et administratifs.
- La direction technique nationale.

## 3. Le projet de développement fédéral

Les axes prioritaires : développement (formation, manifestations sportives), haut niveau et performance, cultures et territoires, activités et transmission et gouvernance.

## 4. Rôle et responsabilités des dirigeants territoriaux

- Du diagnostic territorial au projet de comité régional ou départemental.
- La mobilisation des acteurs.
- La mobilisation des partenaires.
- La recherche de subventions publiques ou privés.

## 5. Mise en place d'un accompagnement personnalisé

### 4. Financement

Il semble important que l'ensemble des coûts de ces séminaires soient supportés par l'instance fédérale nationale (convention de performance ANS et dispositions des conseils régionaux via les services dédiés).  
A la fin du dossier, le détail de l'équipe avec l'organigramme (envoyé par Lionel).

## Un projet, cinq priorités, une équipe



LUTTE GRÉCO-ROMAINE

LUTTE LIBRE

LUTTE FÉMININE

DISCIPLINES ASSOCIÉES

>>>

SAMBO

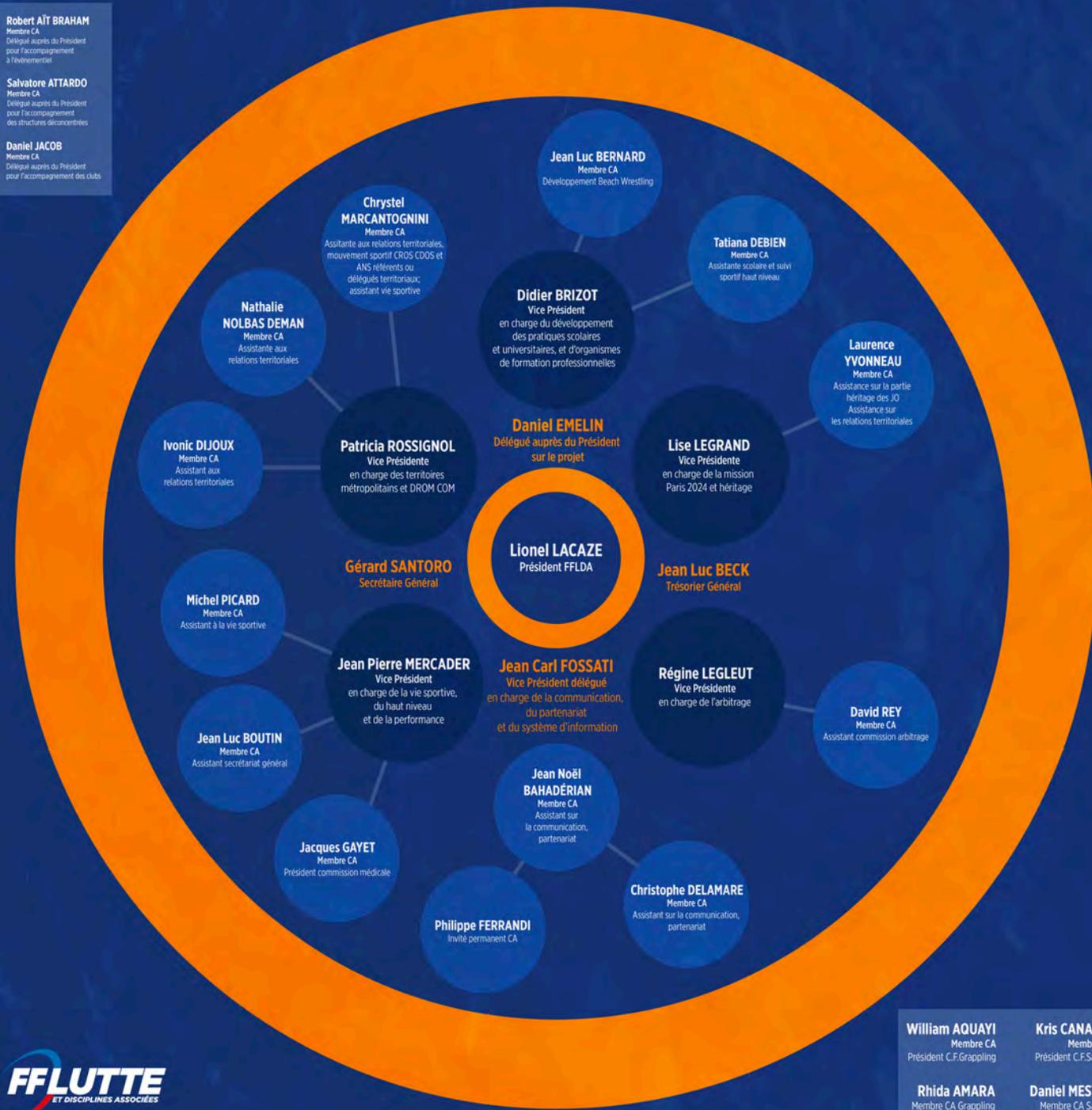
GRAPPLING

GOURN

**Robert AÏT BRAHAM**  
Membre CA  
Délégué auprès du Président  
pour l'accompagnement  
à l'événementiel

**Salvatore ATTARDO**  
Membre CA  
Délégué auprès du Président  
pour l'accompagnement  
des structures déconcentrées

**Daniel JACOB**  
Membre CA  
Délégué auprès du Président  
pour l'accompagnement des clubs





## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

---

2, rue Louis Pergaud - 94 706 Maisons-Alfort

01 41 79 59 10 - [ffl@fflutte.org](mailto:ffl@fflutte.org)

[www.fflutte.org](http://www.fflutte.org)